



Association Africaine des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels
01 BP 4877 Ouagadougou Burkina Faso Tel : 226 50 37 37 50 Fax : 226 50 37 37 57 Cameg@cameg.bf

**FORUM ASSOCIATIF D'UNITAID
ALLOCUTION DE M. LAZARE BANSSE
SECRETAIRE PERMANENT DE L'ACAME
08 MAI 2007**

**Monsieur le Président d'UNITAID,
Mesdames, Messieurs,**

Présentation de l'ACAME

Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter brièvement l'Association Africaine des Centrales d'Achats de médicaments Essentiels, en abrégé ACAME, dont j'assume, en tant que Directeur Général de la CAMEG du Burkina-Faso, les fonctions de Secrétaire Permanent. La Présidence, quant à elle, est tournante, et est assurée cette année par le Tchad.

L'ACAME regroupe actuellement une vingtaine de Centrales d'Achats Nationales réparties en Afrique de l'Ouest, en Afrique Centrale, dans la Région des Grands Lacs et dans l'Océan Indien.

Statutairement, l'ACAME s'est fixée comme objectif général d'assurer la régularité et la sécurité de l'approvisionnement en médicaments essentiels de qualité à des prix accessibles pour les populations africaines.

Peut-être vous êtes-vous rendus compte qu'après une période de démarrage assez laborieuse, l'ACAME apparaît actuellement animée d'un nouveau souffle et qu'elle fait preuve d'un dynamisme encourageant.

Voici donc sans s'appesantir, et de manière très schématique, le programme d'activités de notre Association, qui s'articule autour des trois axes suivants :

Le premier axe concerne l'amélioration des capacités des Centrales à travers la mise en place de formations pluridisciplinaires très bien ciblées.

Le deuxième axe porte sur la mise en place d'instruments communs de travail.

Enfin, le troisième axe s'adosse à un vaste plan de développement stratégique des Centrales d'achats membres de l'ACAME qui va être prochainement soumis aux partenaires au développement qui nous accompagnent.

L'ACAME et UNITAID

L'ACAME se trouve également confortée par la confiance récemment accordée par certains de ses partenaires, comme la Commission Européenne par le biais du financement de son programme PRSAO, et la Coopération Française, qui lui fournit un appui technique.

Gageons qu'avec la mise en place de mécanismes de concertation efficaces, comme ce forum consultatif, UNITAID deviendra bien vite un partenaire incontournable de l'ensemble des Centrales d'Achats.

A cet égard, vous vous souvenez, Monsieur le Président, que l'ACAME a réagi très tôt pour afficher son soutien aux objectifs affichés par cette Initiative, en approuvant à sa juste manière le principe astucieux de son financement innovant.

Comme vous le savez, divers programmes de la Banque Mondiale ou du Fonds Mondial ont apporté depuis quelques années des financements pour combattre le VIH Sida, la Tuberculose et le paludisme.

Mais il faut hélas reconnaître que les moyens mis à disposition ne sont à l'évidence pas suffisants : comment accepter les 6 millions de morts par an du VIH Sida, de la tuberculose, du paludisme, dont la plupart sont évitables ?

Vous imaginez fort bien qu'il n'est pas très confortable, pour nous qui sommes chargés de l'approvisionnement en médicaments essentiels de nos pays, d'expliquer à nos populations les raisons pour lesquelles les médicaments développés et efficaces, comme les nouveaux dérivés de l'artémésinine contre le paludisme, ne sont pas encore accessibles à tous.

Il est parfois difficile également de réprimer un sentiment d'injustice face à l'application des accords Adpic, compte tenu du prix exorbitant des ARV de deuxième génération.

Les financements actuels, s'ils ont contribué efficacement à la prise en charge d'une partie des malades atteints du VIH Sida, restent également aléatoires, et leur mobilisation souvent retardée et plutôt compliquée, alors que nos malades du Sida nécessitent un traitement à vie sans rupture.

L'ACAME soutient donc votre volonté de développer avec UNITAID une vision à moyen et long terme, s'appuyant sur des mécanismes de solidarité internationale garantissant des ressources pérennes dans le temps.

Pour une participation accrue des bénéficiaires au processus de décision

Monsieur le Président, permettez-moi au nom de mes collègues Directeurs Généraux de l'ACAME de vous dire à quel point nous sommes sensibles aujourd'hui à cette invitation.

Nous prenons cette marque de confiance comme une volonté manifeste des instances de UNITAID de nous associer de manière tangible aussi bien à la définition des stratégies qu'à la formulation de choix opérationnels ainsi qu'à la mise en oeuvre pratique des programmes financés par UNITAID.

Un approvisionnement facilité

L'ACAME se réjouit du double rôle dévolu à UNITAID, en tant qu'instrument de sécurisation de la production de médicaments difficiles à acquérir et en tant qu'instrument de financement des achats.

Nous accueillons de tous nos vœux l'établissement d'un réel partenariat avec les industriels pharmaceutiques, dont certains sont présents dans cette salle et que je remercie pour leurs efforts.

Nous espérons qu'UNITAID leur permettra désormais de mieux programmer et d'adapter leurs fabrications en fonction des besoins réels de nos pays et plus seulement en fonction des financements disponibles au coup par coup, ce qui rendait chaotique l'approvisionnement, avec les conséquences que l'on sait sur la santé.

Nous espérons une amélioration tant sur le plan quantitatif, avec la mise à disposition de beaucoup plus de traitements, que sur le plan qualitatif, avec le développement de formes pédiatriques d'antirétroviraux ou de combinaisons à doses fixes, ainsi que de nouveaux antipaludiques dérivés de l'artémisine.

Nous espérons bénéficier grâce à UNITAID d'un panel de fournisseurs plus élargi, capable de produire des médicaments de qualité à un prix accessible. Ce prix pourra par exemple être pré-négocié sur la base d'estimations des besoins de l'ensemble des pays bénéficiaires.

Nous espérons bien sûr que les procédures d'approvisionnement resteront souples et que les fournisseurs seront capables d'assurer des livraisons selon des délais garantis et surtout raccourcis.

Ce cette manière, UNITAID aura grandement facilité le travail des Centrales d'Achats membres de l'ACAME.

Participation au processus de décision et Déclaration de Dakar

Mais l'ACAME souhaite aussi que les pays bénéficiaires puissent participer activement au processus de décision touchant au mode d'approvisionnement de leur pays, tout comme au choix des opérateurs chargés des achats.

La situation actuelle avec opérateur externe

Pour les premières expériences d'approvisionnement financées par UNITAID, il semble que le choix de la structure chargée de l'approvisionnement se soit porté sur l'utilisation d'une organisation externe, qui a peu d'expérience de l'environnement dans lequel elle est appelée à évoluer, notamment la Fondation Bill Clinton.

Dans ce cas précis où la structure chargée des achats est donc distincte de celle qui assure le contrôle, le stockage, la distribution, la gestion et le suivi sur le terrain, l'ACAME propose de mieux définir les responsabilités qui incombent aux différents intervenants de la chaîne logistique.

Cet aspect nous paraît primordial pour assurer une cohérence de l'ensemble et surtout réussir l'exercice toujours difficile du réapprovisionnement, combinant la quantification des besoins et la programmation des commandes, dans un contexte encore marqué par des ruptures de stock et des délais aléatoires au niveau des sources d'approvisionnement.

Il nous paraît important aussi de mieux définir entre partenaires et bénéficiaires les règles de gestion en englobant la totalité des coûts réels inhérents à chaque maillon de la chaîne de distribution.

Les procédures techniques devront également être clarifiées avec les acteurs de terrain et un système d'assurance de la qualité, conforme à la législation pharmaceutique ou aux procédures des Centrales d'Achats devra être conjointement défini dans un protocole d'exécution.

Enfin, n'oublions pas que la multitude des programmes financés par les bailleurs de fonds et la diversité des procédures administratives nécessiteraient également un effort conjoint d'harmonisation, qui pourrait aboutir à un regroupement des achats dans le pays.

Déclaration de Dakar

Concernant le choix de la structure chargée d'assurer l'approvisionnement, la position de l'ACAME est claire, et a été réaffirmée récemment à Dakar dans une déclaration conjointe de l'ensemble des Directeurs Généraux des Centrales d'Achats.

Je me suis fait un plaisir de vous apporter quelques exemplaires de ce document, qui est à votre disposition dans une version française et dans une version anglaise.

Cette Déclaration de Dakar a été lancée à l'attention des autorités de tutelle des divers pays, des partenaires et des bailleurs de fonds. Les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats prônent ainsi une stratégie rationnelle d'utilisation optimale et de renforcement des capacités des Centrales d'Achats.

Il faut tout de même reconnaître que les Centrales d'Achats ont amélioré depuis dix ans l'accès aux soins de santé dans nos différents pays, et que l'acquisition des antirétroviraux est aujourd'hui grandement facilitée par l'important travail de préqualification de l'OMS, que les Centrales d'Achats suivent scrupuleusement.

Dans cette « Déclaration de Dakar », l'ACAME souhaite que la mise en œuvre de tout programme d'approvisionnement en médicaments essentiels en Afrique, y compris ceux qui concernent la mise à disposition de médicaments contre les maladies prioritaires, s'inscrive dans une démarche concertée conduisant au renforcement et à la pérennisation des systèmes nationaux d'approvisionnement.

L'ACAME souhaite également que les évaluations des Centrales se fassent dans un cadre d'échanges constructifs, qui intègre davantage la globalité de la problématique du médicament et de l'environnement dans lequel évoluent les Centrales, et fasse l'objet de la remise rapide d'un rapport circonstancié, proposant des mesures d'accompagnement en cas de mise à jour d'insuffisances éventuelles.

L'ACAME a pris la résolution de mettre en place un plan stratégique de mise aux normes et de développement des Centrales d'Achats prenant en compte les forces et faiblesses de chacune d'elles.

Les Centrales d'Achats sont prêtes à revoir l'ensemble de leur organisation pour intégrer les nouveaux défis que représente la mise en œuvre des programmes comme UNITAID et le Fonds Mondial.

Pour terminer, je voudrais vous informer que l'ACAME organise une Conférence en fin du premier semestre 2007 à Ouagadougou avec l'ensemble des Partenaires au Développement Sanitaire et Bailleurs de fonds, pour débattre de manière constructive :

- 🚩 des grandes lignes de son plan stratégique,
- 🚩 des meilleures manières d'appuyer sa mise en œuvre,
- 🚩 de l'implication des partenaires au sein d'un comité de suivi des Centrales d'Achats.

Conclusion

Monsieur le Président, par l'intermédiaire de l'ACAME, vous avez convié aujourd'hui 19 Centrales d'Achats africaines à vous exprimer à quel point elles comptent sur UNITAID pour un approvisionnement efficace et facilité en médicaments contre les trois maladies dites prioritaires, dans un cadre concerté et respectueux des systèmes nationaux d'approvisionnement.

Je vous en remercie au nom de tous mes collègues Directeurs Généraux des Centrales d'Achats, et vous garantis que nous ne ménagerons aucun effort pour contribuer activement à la réussite des objectifs d'UNITAID.

Lazare BANSSE
Secrétaire Permanent de l'ACAME
DG CAMEG du BURKINA-FASO